



Une cagnotte en ligne pour payer les PVs des gilets jaunes

Actualité législative publié le 11/01/2019, vu 1251 fois, Auteur : [RAULINE Sven](#)

Une mauvaise surprise attendait les gilets jaunes du soissonnais, pour les fêtes de Noël. En effet, beaucoup d'entre eux ont reçu, par voie postale, une contravention de 135€ pour « embarras de voie publique par abandon d'objet ».

Une mauvaise surprise attendait les gilets jaunes du soissonnais, pour les fêtes de Noël. En effet, beaucoup d'entre eux ont reçu, par voie postale, une contravention de 135€ pour « embarras de voie publique par abandon d'objet ».

Le montant total des contraventions s'élèveraient à quelques 4000 euros. « il y a des gens qui sont au RSA, il y a des gens qui sont à la retraite, des gens qui sont au chômage, c'est vraiment le moyen qu'ils ont trouvé pour nous faire peur quelque part », a expliqué le porte-parole des Gilets jaunes de Soissons

Des contraventions que les concernés souhaitent bien contester.

Maître Sven Rauline